

LE METALLO

Journal de la CGT Peugeot Sochaux

MARS 95

35 HEURES par Semaine
SANS PERTE de SALAIRE

+ 3955 EMBAUCHES

Un BESOIN ?

Une EXIGENCE ?

Une UTOPIE ?

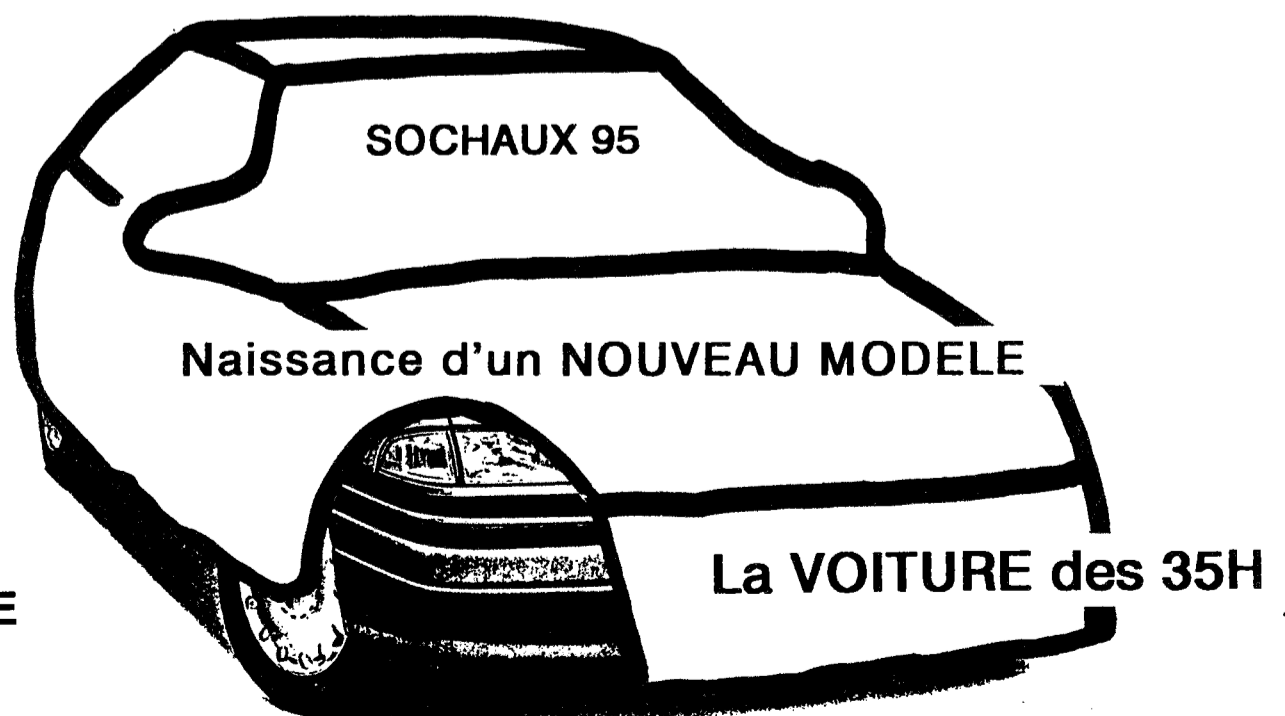
TOUT SIMPLEMENT

Une AVANCEE SOCIALE

- * POSSIBLE
- * POSSIBLE IMMEDIATEMENT

Pour

- * VIVRE MIEUX
- * LUTTER CONTRE LE CHOMAGE
- * L'EMPLOI DE NOS JEUNES



Les pages suivantes en font la démonstration.

UNE BELLE RAMPE DE LANCEMENT !

1. SITUATION (base 94)

POUR CETTE PREMIERE PARTIE DE L'ETUDE, NOUS AVONS APPLIQUE SUR 228 JOURS POUR L'ANNEE 94
LA SITUATION DE DECEMBRE 94 RELATIVE:
AUX EFFECTIFS
A LA PRODUCTION JOURNALIERE

EFFECTIFS: 19408 salarié inscrits (Décembre 94)

Répartis	IC/CA	ETAM	Ouvriers	TOTAL
CPS	375	2061	11806	14242
Hébergés	922	2477	1553	4952
SPM	6	102	106	214
TOTAL	1303	4640	13465	19408

TEMPS de TRAVAIL

Par JOUR 7,70 Heures
Par SEMAINE 38,50 Heures
Par AN 1755,6 Heures (228 jours)

TOTAL HEURES TRAVAILLEES (ETAM+Ouvriers)

Nous considérerons:

AUCUN JOUR de CHOMAGE
PERSONNEL décembre 94 présent sur toute l'année

Soit:

POUR LE PERSONNEL INSCRIT AUX EFFECTIFS	
ETAM+Ouvriers	31785138
HEURES SUPPLEMENTAIRES	516654
ETAM: 115569 H	
Ouvriers: 401085 H	
sous-total	32301792
POUR LES INTERIMAIRES (300)	526680

TOTAL heures travaillées **32828472**

Nbre d'heures/voiture **97,80**

PRODUCTION

Nous considérerons:

UNE PRODUCTION de 1472 voit./jour (situation 12.94)
UNE REPARTITION des MODELES identique au 12.94

Ce qui donne:	Production horaire:	95,6
	Production jour:	1472
	Production semaine:	7360
	PRODUCTION ANNUELLE	335671

2. SITUATION 95

1995 C'EST L'APPARITION d'un NOUVEAU MODELE.

MODELE de HAUT de GAMME dont le niveau
de production journalière est prévu élevé.

Pour atteindre cet objectif, la Direction a annoncé:

L'EMBAUCHE de 600 personnes
et le recours encore

à l'INTERIM 1000 personnes environ

700 si l'on tient compte des 300 en 94

aux HEURES SUPPLEMENTAIRES

MASSE SALARIALE

1. PERSONNEL INSCRIT aux effectifs

Pour établir la masse salariale pour ce personnel,
nous avons utilisé les éléments suivants:

Le BILAN SOCIAL

Des COUTS MOYENS annuels (Salaires+Charges)

Ce qui donne (en millions de Francs)

SALAIRES+CHARGES **4242 MF**

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le recours permanent aux heures supplémentaires

COUTE CHER

En effet, les heures supplémentaires donnent droit à:

Une majoration de ces heures de 25 %

A des jours de repos compensateur

Pour 94: ETAM 4802 jours

Ouvriers 12071 jours

Et puis, Elles vont à l'encontre de l'EMPLOI

Elles accentuent le CHOMAGE

Pour 1994:

Les 516654 heures supplémentaires effectuées
correspondent à:

L'EMBAUCHE de 66 ETAM
231 Ouvriers

Le coût de ces heures correspond au coût

salarial annuel de: 104 ETAM

342 Ouvriers

Pour 94, leur coût est de l'ordre de: **88 MF**

2. PERSONNEL INTERIM

Nous considérerons 300 intérimaires toute l'année.

Accepter l'intérim, c'est accepter la PRECARITE

Et puis si le salaire des intérimaires est très bas,

l'intérim par lui même coûte cher.

300 intérimaires pendant 1 an **51,0 MF**

EN CONCLUSION (en base 94)

Nous estimons

La **MASSE SALARIALE** annuelle à: **4381 MF**

(Salaires+Charges)

Cette page définit tous les éléments de base retenus pour
établir (page suivante) les INCIDENCES qu'entraînent:

la **SEMAINE des 35H SANS PERTE DE SALAIRE**

le **REMPLACEMENT par des EMBAUCHES**

des **HEURES SUPPLEMENTAIRES**

de l'**INTERIM**

Sur les points suivants: Effectifs inscrits

Temps de travail pour les salariés

Surcoûts

3. La SEMAINE des 35 heures SANS PERTE de salaire

EVOLUTION des EFFECTIFS

EMBAUCHES ETAM et OUVRIERS

Pour la suppression des H.SUP
 Pour la suppression de l'INTERIM
 Embauches 95 annoncées par la Direction
 Pour l'application des 35H

TOTAL

Sur situation base 94		
ETAM	Ouvriers	TOTAL
66	231	297
	300	300
470	1398	1868
536	1929	2465

Sur Objectif 95		
ETAM	Ouvriers	TOTAL
		0
	700	700
100	500	600
10	120	130
110	1320	1430

L'EMBAUCHE des intérimaires
 300 (94)
 700 (95)
 entraine un GAIN de:
20 MF
 Sur la masse salariale

EMBAUCHES IC/CA

Nous pensons que l'application des 35H dans ces catégories de salariés, ne nécessite pas le même niveau d'embauches que pour les 2 catégories précédentes.
 Nous estimons à 60 le nombre d'embauches IC/CA surtout pour les secteurs hébergés.
 (exemple: pour les secteurs DETA, DMEI etc...)

au TOTAL **60** EMBAUCHES IC/CA
646 EMBAUCHES ETAM
3249 EMBAUCHES OUVRIERS

TOTAL EFFECTIFS INSCRITS 95

Pour assurer: **UNE PRODUCTION IDENTIQUE à 94**
Le LANCEMENT du nouveau modèle

	IC/CA	ETAM	Ouvriers	TOTAL
94	1303	4640	13465	19408
95	1363	5286	16714	23363
Ecart 95/94	60	646	3249	3955

En RESUME

La SUPPRESSION des H.SUP et de l'INTERIM
 La prise en compte des OBJECTIFS 95
 Les 35H/semaine SANS PERTE de SALAIRE

Nécessitent **3955** EMBAUCHES

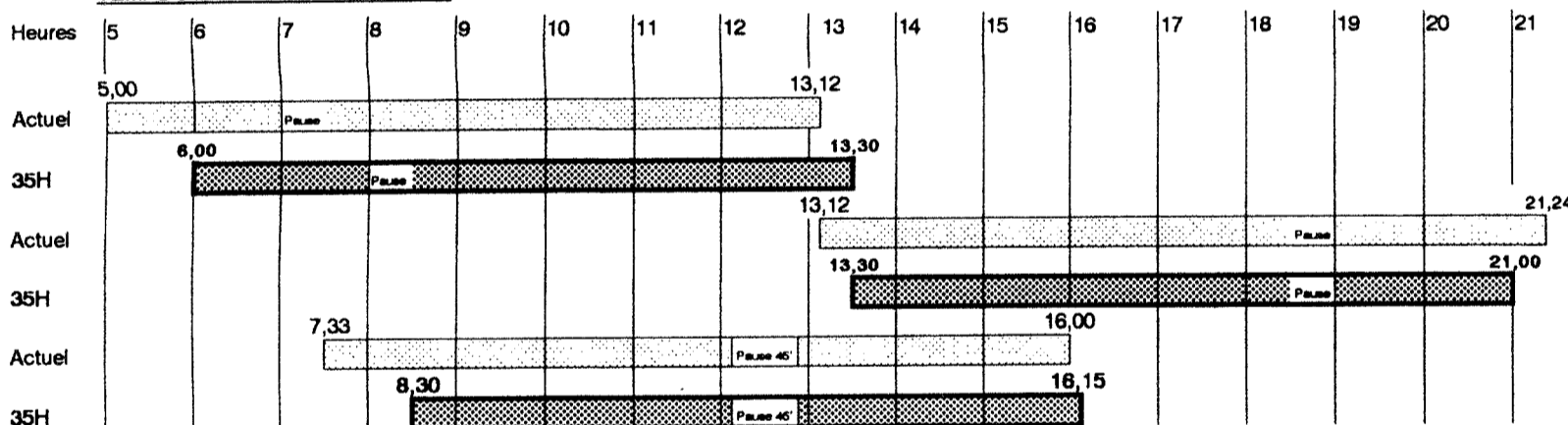
Une AVANCEE SOCIALE IMPORTANTE
 Pour VIVRE MIEUX

Pour lutter contre le CHOMAGE
 dans notre REGION

A la clef: Des EMPLOIS pour les JEUNES

TEMPS de TRAVAIL: Une proposition à débattre

TEMPS DE TRAVAIL JOURNALIER



Temps de travail (227 jours en 95)

Par jour 7,00 H
 Par semaine 35,00 H
 Par an 1589 H

du TEMPS pour VIVRE !!

+ 42 mn Par jour
 + 3,50 H Par semaine
 + 159 H Par an

PRODUCTION et POTENTIELS

Par RAPPORT à la SITUATION base 94

L'application des 35H

SANS PERTE de SALAIRE

et COMPENSEE par des EMBAUCHES

permettent d'ASSURER une production IDENTIQUE à 94. Soit

Nbre d'heures ETAM+Ouvriers/voiture **97,80**

Par contre, le POTENTIEL HORAIRE doit être porté

de 95,6 voit./H à 105,1 voit./H

Avec un effectif supplémentaire, c'est possible dans beaucoup de secteurs du CPS.

Si des goulots d'étranglement apparaissent dans certains secteurs, nous pourrions lors de négociations, envisager des aménagements dans l'organisation du travail mais bien

entendu en restant dans le cadre des 35H/semaine.

Concernant la SITUATION 95

Aux objectifs de la Direction dans le domaine des effectifs, nous y avons ajouté les EMBAUCHES nécessaires pour la semaine des 35H SANS PERTE de SALAIRE.

SURCOUT

Pour établir le surcoût, nous avons pris en compte pour les nouvelles embauches des coûts moyens annuels (Salaire+Charges) suivants:

IC/CA 280000 F

ETAM 190000 F

OUVRIER: 150000 F

Ce qui donne:

SURCOUT sur MASSE SALARIALE 94

383 MF

De laquelle il faut déduire:

Le montant des HEURES SUP.94

88 MF

(Compensées par des EMBAUCHES)

Le GAIN sur l'INTERIM 94/95

20 MF

(Remplacé par des EMBAUCHES)

Un SURCOUT TOTAL de:

275 MF

Ce SURCOUT de 275 MF

comparé aux BENEFICES prouve bien

qu'il est POSSIBLE de faire 35H SANS PERTE de SALAIRE



35 heures sans perte de salaire

A Sochaux

- CELA PERMETTRAIT DE VIVRE MIEUX
- CELA PERMETTRAIT 3955 EMBAUCHES
- CELA COÛTERAIT 275 MILLIONS DE FRANCS

C'EST POSSIBLE !

L'étude effectuée par la CGT à partir des chiffres officiels de la direction le prouve :

35 heures c'est commencer 1 heure plus tard chaque matin
c'est finir plus tôt le soir.

Du repos, du temps libre pour vivre mieux !

3955 embauches c'est réduire de moitié le chômage indemnisé
dans le Pays de Montbéliard

275 millions de francs (coût des 35 heures)
c'est environ 1% du prix de vente HT des
voitures fabriquées à Sochaux.

Le coût des 35 heures : 275 millions de francs est à comparer
- au bénéfice PSA annoncé pour 94 : **2,5 milliards de francs**
- aux réserves financières accumulées par PSA : **51,2 milliards de francs**

35 heures sans perte de salaire :
les Metallos allemands les ont gagnées.
Pourquoi pas nous ?

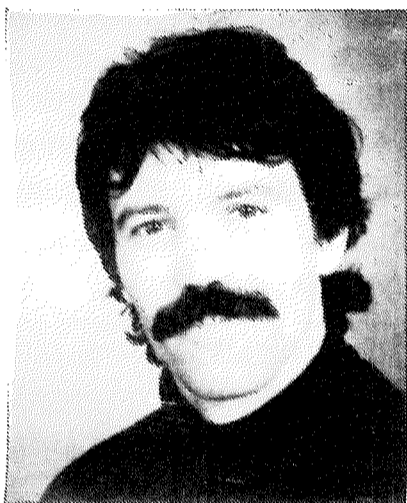
LE METALLO

Journal de la CGT Peugeot Sochaux

Avril 95

Edito

REDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL : UNE PRIORITE !



Chaque année, l'usine de Sochaux réalise environ 12 % de "gains de productivité".

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela signifie qu'à cause des augmentations de cadences et grâce aux progrès technologiques ou d'or-

ganisation, il faut chaque année 12 % de temps en moins pour fabriquer une voiture.

Le temps de montage d'un véhicule moyen est ainsi passé en quelques années de 50 à 39 heures pour arriver maintenant aux alentours de 35 heures.

Quelles sont les conséquences ?

Si le temps de travail de chacun reste identique, cela signifie qu'il faut de moins en moins de salariés pour une production donnée. Ainsi, en l'espace d'une quinzaine d'années, l'effectif de Sochaux est passé de 40 000 à 20 000 personnes, alors que la production est restée relativement stable (310 000 voitures fabriquées en 1983, 312 000 en 1994).

Autant de voitures avec 2 fois moins de personnel !

Résultats

- la masse salariale s'est effondrée.
- l'entreprise a accumulé des réserves financières considérables : 51,2 milliards de francs.
- le chômage dans l'Aire Urbaine a explosé.

Le progrès technologique a alimenté l'exclusion, le chômage et le recul social.

Certaines situations familiales sont dramatiques.

Et quel avenir pour nos enfants, pour la jeunesse ?

Réduire le temps de travail, c'est une autre logique.

- C'est utiliser les progrès technologiques au service du progrès social. C'est remettre la société sur ses pieds, mieux répartir les richesses, aller vers plus de justice.
- Travailler moins longtemps, c'est bénéficier du progrès pour être moins fatigué, travailler mieux et avoir plus de temps libre.
- Si chacun travaille moins longtemps, il faut plus de monde pour assurer la production.

Réduire le temps de travail, c'est bon pour l'embauche.

- C'est s'attaquer véritablement au chômage.

TRAVAILLER MOINS TRAVAILLER TOUS C'EST LA VOIE DU BON SENS.

C'est notre responsabilité de salariés et d'adultes d'agir dans ce sens pour nous et nos enfants et d'être réellement solidaires des demandeurs d'emplois.

Bruno Lemerle



**35 heures :
le remède contre la fatigue
et contre le chômage**

35 HEURES : QU'I

LE DISQUE EST RAYÉ

1848

Avec la révolution de février, les ouvriers français obtiennent la limitation à 12 heures de la journée de travail.

Les patrons se lamentent : *"Cette loi portera un coup fatal aux manufactures françaises soumises à la concurrence des produits anglais"*.

1864

Les ouvriers anglais arrachent la "loi des 10 heures" et la limitation du travail des enfants. Les capitalistes s'y opposent farouchement : *"Tous les bénéficiaires de notre industrie se font dans la dernière heure de travail"* (La onzième, bien entendu).

1906

Alors que la lutte pour la journée de 8 heures prend un grand essor, les travailleurs font reconnaître le droit au repos hebdomadaire. Le patronat gesticule : *"Les nouvelles machines, notamment dans les filatures, coûtent si cher qu'il est indispensable de les faire fonctionner 7 jours par semaine"*.

1936

Les grèves massives permettent de gagner la semaine de 40 heures et les premiers congés payés. Les capitalistes dénoncent *"le Front Populaire qui donne aux ouvriers le goût de l'oisiveté"*.

1982

Réduction du temps de travail à 39 heures, 5ème semaine de congés. Le CNPF manifeste : *"C'est une charge insupportable pour les entreprises françaises au moment où nous devons affronter la concurrence européenne"*.

1995

Les métallos allemands obtiennent la semaine de 35 heures. Les patrons français font campagne : *"Les 35 heures seraient un suicide économique face à la concurrence japonaise et coréenne"*.

A la montre des patrons ce n'est jamais l'heure du progrès social.



Isabelle
Ouvrière en tournée A

BONJOUR LES 35 HEURES !

Actuellement, je "donne" 11h 15 par jour à Peugeot. Faisons les comptes. J'habite à 32 km de Sochaux. Je me lève à 3 h du matin pour prendre mon bus à 4 h et commencer mon boulot jusqu'à 13 h 12. Quant au retour, je suis chez moi à 14 h 15, rien que pour mon travail qui est loin d'être terminé, loin s'en faut. En rentrant, il y a le ménage, les gosses, enfin, tout le monde connaît.

Quant à l'après-midi, je pars de chez moi à 12 h 10 pour y rentrer à 22 h 15. Pas question par exemple de prévoir une soirée télé.

Cela fait 24 ans que je travaille dans cette entreprise, cela fait 24 ans que je fais à peu près les mêmes horaires.

J'ai 42 ans et j'aspire à autre chose, à vivre mieux, à être

moins fatiguée, à profiter au maximum de mes gosses, de mes loisirs.

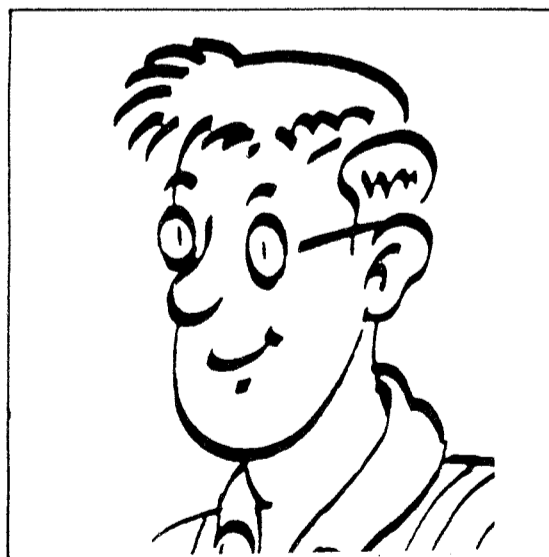
Quand je me lève à 3 h du matin, même si j'ai mon après-midi de "libre", la fatigue fait que je n'ai rien envie de faire, passer l'aspirateur devient pour moi une corvée insurmontable et de plus, quand les gosses rentrent de classe, ils ont intérêt à comprendre leurs devoirs du premier coup sous peine de remontrances pas très agréables.

POURQUOI LES 35 HEURES ?

Je suis pleine d'admiration pour les salariés allemands qui viennent d'obtenir les 35 heures sans perte de salaire. Il faut dire qu'ils étaient nombreux dans la rue à revendiquer de vivre mieux. Dormir ne serait-ce qu'une heure de plus par jour, cela me permettrait d'être moins fatiguée, moins stressée.

De profiter du soleil l'après-midi plutôt que d'être avachie dans mon fauteuil à attendre que mon ménage se fasse tout seul.

Aller au cinéma sans attendre le week-end alors que la semaine compte 7 jours d'autant que bien souvent, je "profite" de ces 2 jours pour faire ce que je n'ai pas pu faire la semaine. Prendre l'après-midi avec les gosses pour aller à la piscine, aux champignons, quel changement ! Dormir 1 h de plus le matin, rentrer 1 h plus tôt le soir... LE PIED ! A condition bien entendu qu'on ne touche pas à mon salaire !



Rémy
Intérimaire

SI SEULEMENT !

Depuis plusieurs mois, je suis intérimaire chez Peugeot. Certes, le travail en chaîne, c'est pas le pied ; certes, la paie n'est pas grosse, mais au moins, j'ai du boulot. J'aimerais bien être embauché définitivement. D'ailleurs, j'essaie de faire mon travail le mieux possible et je ne manque pas. Mon chef a l'air d'être satisfait de moi.

J'ai lu dans les tracts que Peugeot devrait embaucher 600 jeunes en 95, mais qu'il prévoyait aussi 1000 intérimaires pour la fin de l'année à Sochaux. Si seulement j'étais pris!

Avoir un travail stable, c'est pour moi l'assurance d'avoir une paie tous les mois et le moyen de réaliser mes projets. Je pourrais faire un emprunt pour m'acheter une voiture, et prendre un logement.

Quelque part, avoir un contrat de travail à durée indéterminée, c'est être vraiment citoyen, c'est prendre plus d'importance dans la société.

J'ai des raisons d'espérer, car du boulot, il y en a. Peugeot sera obligé d'embaucher ! Il faudrait qu'on travaille moins longtemps, et que ceux qui ont 55 ans aujourd'hui puissent partir en retraite, pour que le monde ait du boulot. Ce serait plus juste.

Ah, si seulement on y arrivait !

N PENSEZ-VOUS ?



Patrick
Demandeur d'emploi

CHÔMEUR, C'EST PAS MON MÉTIER !

Qu'est-ce qui me différencie d'un salarié ? J'ai les mêmes responsabilités, les mêmes obligations sauf que moi, je suis privé d'emploi. Comment être citoyen quand on doit vivre avec un "salaire" qui représente 50 % du SMIC ? Pour la plupart des chômeurs, c'est l'auto-exclusion, c'est l'abandon devant cette société d'injustices. Ma vie, elle se résume en d'interminables recherches d'emploi qui n'aboutissent jamais, en stages bidons qui ne débouchent sur rien. Ma vie, c'est sans cesse, me justifier auprès des administrations (ANPE - ASSEDIC) et ... attention à la radiation. Cette vie-là n'est pas facile. Ce monde administratif, d'incompréhension me pèse.

J'ai besoin, j'ai envie de travailler, de pouvoir m'acheter ce qu'il me faut, de partir en vacances. Le chômage, c'est

dangereux, on nous "habitue" à ne rien faire. Le découragement, l'écoeurement peuvent entraîner des situations tragiques.

Pourtant, dans le même temps, de nombreux salariés connaissent des conditions de travail démentielles. Des milliers de travailleurs ont cotisé le nombre de trimestres suffisant à la Sécu pour une retraite pleine et entière, et sont pourtant obligés de continuer à travailler. Il serait beaucoup plus normal que ces salariés puissent partir et soient remplacés par des chômeurs. Il serait plus logique que l'Etat rémunère des retraités que des chômeurs.

Du travail, il y en a, et beaucoup trop pour les salariés qui le font.

De l'argent, il y en a, et beaucoup trop pour ceux qui empochent les bénéfices réalisés par les travailleurs, et spéculent. Il faut travailler mieux, moins, moins longtemps en réduisant le temps de travail à 35 heures, travailler tous ! Il faut que nous puissions tous vivre décemment ! Il est temps de partager le travail et les richesses. C'est cette société là, que je veux !



André
bientôt "pré-retraitable"

FAIRE CHANGER LA VIE !

La même vie, le même boulot pendant des décennies, des milliers de journées à rentrer crevé avec pour seule perspective d'arriver très vite au week-end pour se reposer ; voilà donc le bilan que je tire aujourd'hui.

Aujourd'hui, à 53 ans et après 30 ans de chaîne, je n'aspire plus qu'à une seule chose : partir le plus vite possible, mais avec un salaire décent. La retraite pleine et entière à 55 ans, c'est normal quand on a travaillé toute sa vie. J'en ai marre de me lever à l'heure où le sommeil est le plus profond ; à mon âge, on ne récupère plus comme à 20 ans ! Le dimanche soir, je n'arrive pas à m'endormir, car je suis déjà sous pression, déjà stressé par la nouvelle semaine de production qui arrive. De plus, les jours de repos, c'est le réveil automatique dû à l'habitude. Ils ont fait de moi un automate.

Combien de temps ai-je passé avec ma femme, mes enfants ? Sur 24 heures, quand on retire 10 heures 30 pour le boulot et le transport, 6 heures 30 de sommeil, il me reste 7 heures, à condition de ne pas faire une petite sieste pour me reposer. Mes gosses, ils ont grandi sans moi. Heureusement, ils ne m'en veulent pas. Ils savent que c'est aussi pour eux que je suis allé bosser. Eux aussi voudraient du travail, pour pouvoir participer, aider la famille, mais également vivre, s'émanciper, faire des projets. Quand on arrive à discuter, on parle de cette situation paradoxale où je suis usé par trop de travail et où eux, sont minés par manque de travail. Alors, on parle des injustices, et on se demande pourquoi les patrons, le gouvernement continuent la même politique désastreuse. Pourtant, on le sait, des solutions simples, rapides et efficaces, peuvent être appliquées. Oui, la réduction du temps de travail à 35 heures, sans perte de salaire (je gagne 6 400 F par mois) serait une première solution. Elle permettrait l'embauche de milliers de jeunes. Peut-être que les miens auraient leur chance. Si seulement ! Ça me libérerait tant, et eux, ils seraient bien mieux dans leur peau !

Je crois que je serais prêt à participer à une action pour y arriver.

ILS L'ONT DIT :

Marc BLONDEL (FO) se prononce pour "la semaine de 30 heures sans perte de salaire d'ici l'an 2000".

Congrès de la CFDT (mars 95) : les délégués au Congrès ont adopté une motion préconisant une loi pour les 32 heures hebdomadaires.

Nicole NOTAT (CFDT) : "Les organisations syndicales françaises ont montré qu'elles étaient capables de s'unir face à une situation donnée. Ce pourrait être le cas pour ce qui concerne le temps de travail" (Le Figaro 21/03/95).

Emilio GABAGLIO, Président de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) : "Le moment est venu de relancer le mouvement pour des objectifs plus ambitieux, à savoir la semaine de quatre jours et les 32 heures".

Ici, à Sochaux, n'est-il pas possible de se mettre d'accord sur une première étape : les 35 heures pour le lancement de la D 8 ?

C'EST PAS CHER . . .

L'étude de la CGT montre que l'application des 35 heures à Sochaux coûterait 275 millions de Francs.

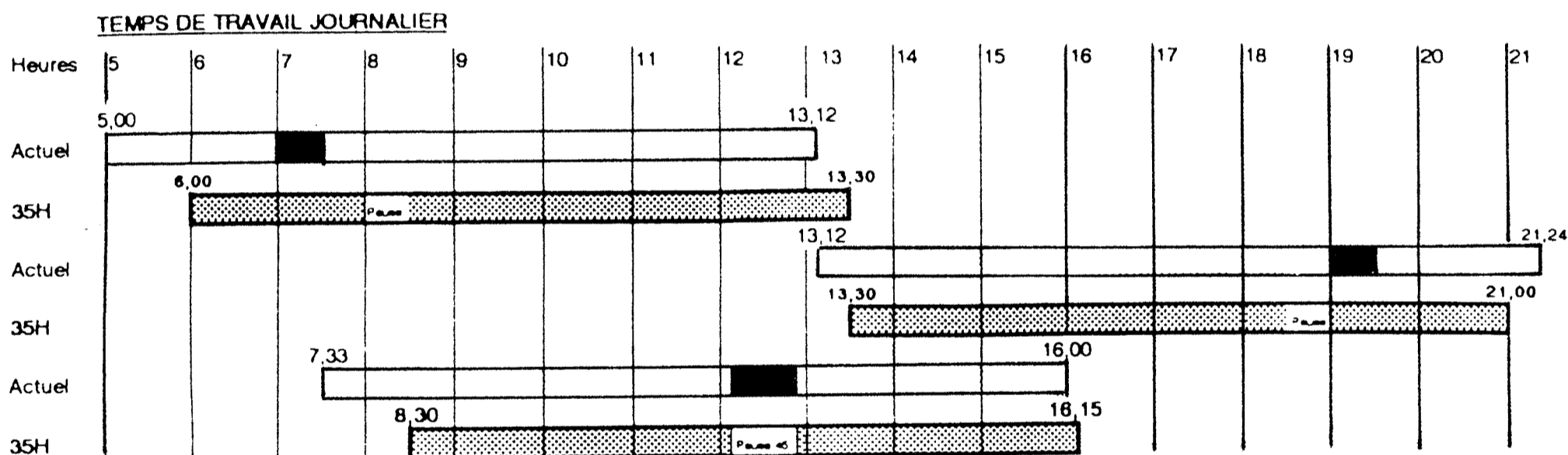
275 millions de Francs :

- c'est 11 % des bénéfices prévus par PSA pour 1994 (2,5 milliards de Frs).
- c'est 5 % des investissements réalisés pour la D80.
- c'est environ 1 % des prix de vente HT des voitures fabriquées à Sochaux. 1 % pour les salariés alors que Peugeot propose à pleine page de publicité des ristournes de 10 000 ou 12 000 F !
- c'est 0,54 % des réserves financières accumulées pour PSA (51,2 milliards de Frs).



. . . ET CA PEUT RAPPORTER GROS

➔ 35 heures : c'est du temps libre pour chacun, c'est moins de fatigue pour les doubleurs. La CGT vous propose de débattre des propositions d'horaire suivantes :

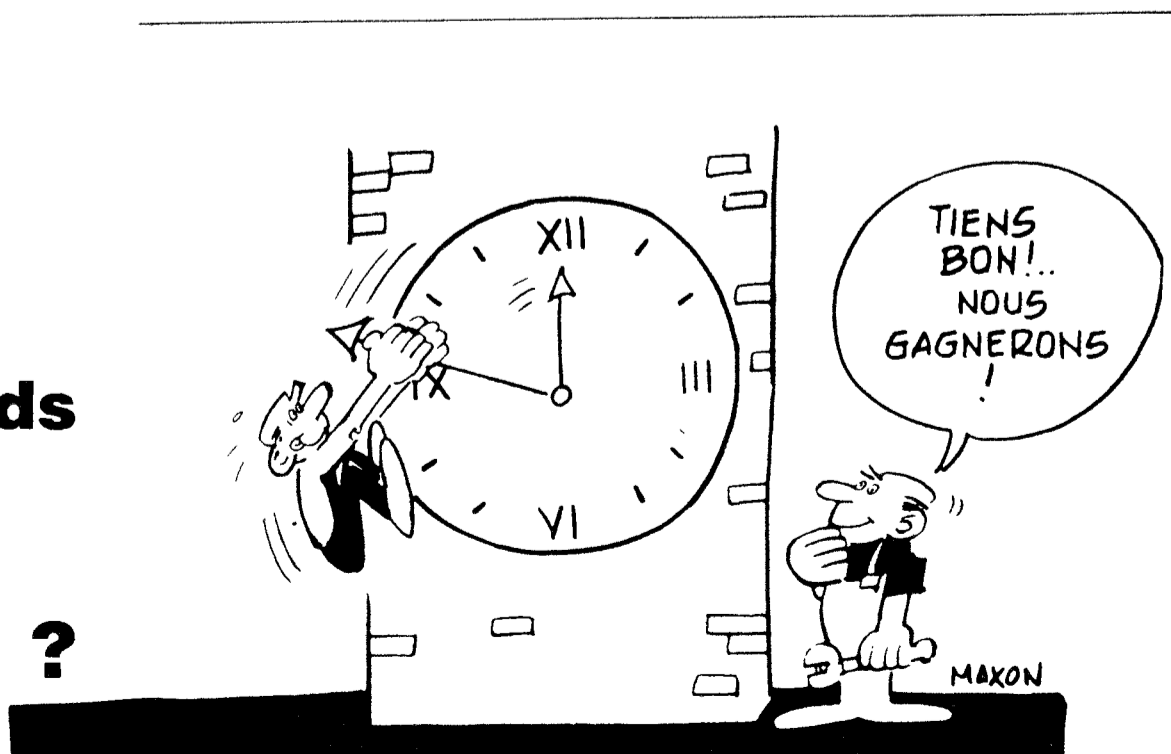


➔ Avec les 35 heures et le lancement D8 le CPS peut créer 3 955 emplois. C'est "s'attaquer en grand" au chômage dans l'aire urbaine. (Pour mémoire, il y avait 7 290 demandeurs d'emploi indemnisés dans le Pays de Montbéliard en janvier 95). C'est un espoir pour les jeunes, pour les familles de notre région.

35 HEURES SANS PERTE DE SALAIRE

**Les Métallos allemands
les ont gagnées**

Pourquoi pas nous ?



LE METALLO

Journal de la CGT Peugeot Sochaux

MAI 95



heures

- **remède contre le chômage ?**
- **médicament pour vivre mieux ?**

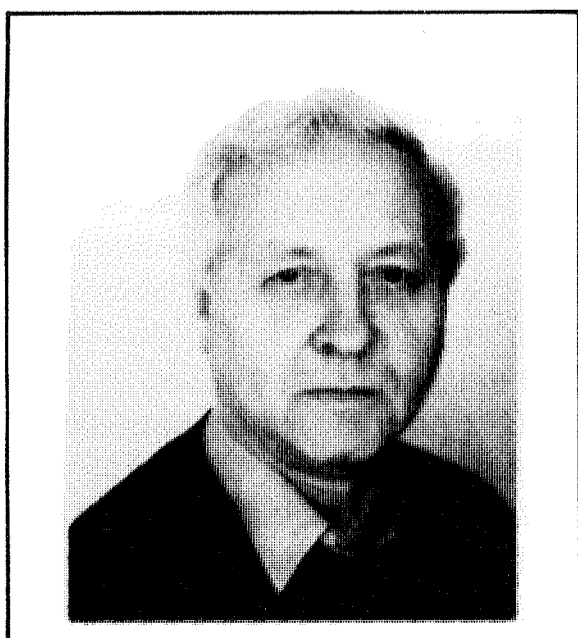
RENCONTRE-DEBAT
avec les Métallos Allemands
Jeudi 11 Mai à 20 heures
Auditorium de l'Arche à Bethoncourt

avec

Fritz STAHL

et

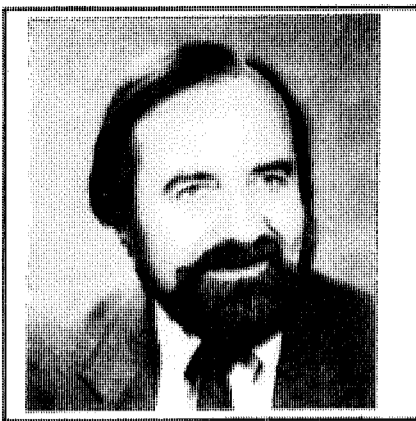
Angela HIDDING



**Salariés de
Mercedes Mannheim**

Membres de l'I.G. Metall





PROJET "35

Jean-Pierre RAV

Jean-Pierre RAVUNG est technicien à CDI-DII (ex DAO-DSI).

Depuis 1961, il a toujours travaillé dans ce département qui a en charge le développement industriel de Peugeot à travers le monde.

Durant ces 34 ans, il a participé à l'élaboration de nombreux projets d'usines à l'étranger, de la conception à la réalisation jusqu'à la coordination.

Actuellement, il fait partie de l'équipe en prise avec l'usine Peugeot implantée en Chine.

C'est avec plaisir et compétence qu'il a accepté d'animer le groupe d'étude CGT sur les 35 heures sans perte de salaire et les incidences qu'entraîne une telle avancée sociale.

Il répond aux questions que se posent les salariés.

Le Metallo :

Pourquoi parler des 35 heures alors même que de nombreux salariés de Sochaux chôment un jour par semaine et travaillent donc à peine plus de 30 heures ?

Jean-Pierre RAVUNG :

Cela peut paraître contradictoire en effet. Mais il ne faut pas raisonner à court terme. Au retour des congés au plus tard, les salariés vont retrouver des semaines de 38,5 h en 5 jours. Soit une fatigue accrue et moins de temps libre.

Le Metallo :

Pour le lancement D8 ?

J.P. RAVUNG :

C'est cela. La Direction Peugeot a d'ailleurs affiché la couleur. Si elle a annoncé l'embauche de 600 personnes (qui est une bonne chose), elle a aussi décidé de recourir à nouveau à l'emploi des heures supplémentaires, du travail précaire qu'est l'intérim. Deux formules qu'elle affectionne pour absorber les gains de productivité et les fluctuations du marché.

Le Metallo :

Dans ce contexte, peut-on faire autrement ? Et peut-on en plus parler de réduire le temps de travail à 35 H ?

J.P. RAVUNG :

Tout-à-fait. Notre étude, qui fait ressortir la nécessité de créer 3955 embauches, le prouve !

50 % de ces embauches liées à la fabrication du nouveau modèle en remplaçant les heures sup et l'intérim prévus par la Direction par des emba-

ches. Bien-entendu en incluant les 600 embauches annoncées par la Direction.

50 % de ces embauches, soit 2000 pour l'application des 35 heures sans perte de salaire.

Le Metallo :

A vous entendre, vos 3955 embauches sont des emplois durables ?

J.P. RAVUNG :

Oui, tout-à-fait. Une production donnée réalisée en 38,5 heures entraîne obligatoirement des emplois nouveaux si elle doit être réalisée en 35 heures. C'est une question de bon sens (Environ + 10 % d'effectifs).

Le Metallo :

Et pour ce qui concerne les emplois liés au niveau d'activité prévu à Sochaux ?

J.P. RAVUNG :

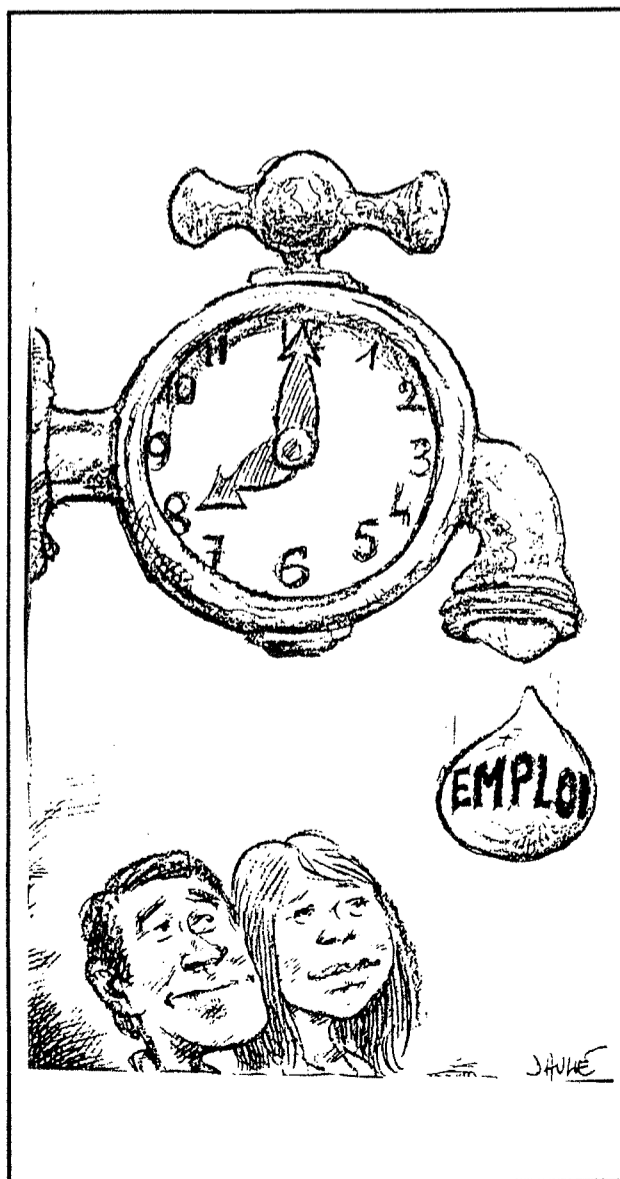
Nous avons expliqué comment garantir la pérennité de ces emplois. Avec 4 éléments :

1) D'abord si l'on se réfère aux volumes de production qu'a connu la 405, on peut estimer que la D8 assurera une pleine activité au Centre de Sochaux durant plusieurs années et qu'il ne s'agit pas d'une "pointe" de quelques semaines ou quelques mois.

2) Les 35 heures doivent être considérées comme une étape, mais au-delà, nous préconisons de continuer, de façon progressive la réduction du temps de travail pour aller à 32 heures puis 30 heures aux environs de l'an 2000. Les gains de productivité qui ont jusqu'ici servi à supprimer les emplois, seraient ainsi utilisés dans un autre sens, pour le progrès social.

3) Un effort particulier devra être fait sur l'amélioration des conditions de travail. Principalement du personnel de fabrication et d'entretien. Un effectif supérieur dans certains secteurs ne ferait pas de mal. Bien au contraire.

4) Enfin, et il ne faut pas l'oublier, il y avait au 1er janvier 95 à Sochaux plus de 900 salariés de plus de 55 ans qui souhaitent pour la plupart une cessation d'activité dans de bonnes conditions financières. Et les prochaines classes d'âge qui arrivent à 55 ans en 95 et dans les années à venir sont aussi très nombreuses.



Peu de heures " A SOCHAUX

NG répond à vos questions

Si on a le souci de permettre aux anciens qui le souhaitent de pouvoir partir à 55 ans, il est évident que les 3955 embauches que nous proposons aujourd'hui à Sochaux ne représentent pas un risque de licenciement pour demain.

D'ailleurs, nous proposons à la Direction un véritable plan-emploi pour le Centre de Sochaux. Ce plan-emploi, à notre sens devrait comporter :

- ◆ un planning de réduction du temps de travail et des embauches en décollant.
- ◆ un programme pluri-annuel de départ à 55 ans.

Le Metallo :

Embaucher des jeunes et permettre aux anciens de partir ?

J.P. RAVUNG :

C'est cela. Car il vaut mieux pour tous payer des retraités que des chômeurs.

Le Metallo :

En fait, que représentent ces 3955 emplois ?

J.P. RAVUNG :

C'est une bouffée d'air pour notre région. 3955 embauches, c'est diviser par 2 le chômage dans le Pays de Montbéliard.

S'attaquer en grand au chômage :

- ◆ c'est redonner une chance à nos enfants, à la jeunesse,
- ◆ c'est donner un coup d'arrêt aux phénomènes d'exclusion.

Mais cela a aussi de nombreuses conséquences indirectes :

Cela donne un coup de fouet à la consommation, au commerce local ; c'est aussi des rentrées d'argent supplémentaires dans les caisses de la Sécurité Sociale, de l'Assedic, des caisses de retraites...

Le Metallo :

Revenons aux 35 heures par semaine. Pour les salariés, travailler moins, avoir plus de temps libre, être moins fatigué, ce serait bien mais pour quel salaire ?

J.P. RAVUNG :

Sans perte de salaire. A Sochaux, nos salaires sont déjà bien bas, parmi les plus faibles de toute l'industrie automobile européenne. Notre étude prévoit donc le maintien intégral du salaire : 35 heures payées 38,5.

Le Metallo :

C'est possible ?

J.P. RAVUNG :

Economiquement, c'est tout-à-fait possible. L'application de nos propositions à Sochaux - (les 35 heures et 3955 embauches) - amènerait un surcoût de 275 millions de Francs.

Ce chiffre a été fait en prenant en compte la totalité des paramètres : les salaires bien-sûr, mais aussi les diverses charges sociales, la taxe sur salaire, la subvention au C.E., l'embauche définitive des intérimaires.

Le Metallo :

275 millions de Francs, c'est beaucoup non ?

J.P. RAVUNG :

Il est vrai, si l'on compare ce chiffre à nos salaires mensuels, cela paraît beaucoup, énorme. Mais en fait, il faut replacer ces 275 millions de Frs dans le bilan de Peugeot.

Cela représente :

- ◆ 8,9 % des bénéfices réalisés par PSA en 1994 (3,1 milliards de Francs) ou
 - ◆ 0,5 % des réserves financières de PSA (53,5 milliards de Francs).
- 0,5 % des réserves de l'entreprise utilisés pour le progrès social et la lutte contre le chômage, on ne peut tout de même pas dire que ce soit exagéré.

Le Metallo :

Mais la direction Peugeot affirme que c'est impossible à cause de la concurrence étrangère.

J.P. RAVUNG :

Elle a bon dos la concurrence ! Si depuis un siècle l'on avait suivi ce raisonnement, il n'y aurait jamais eu le moindre progrès social.

Mais prenons l'exemple du groupe Volkswagen. Avec des salaires plus élevés

que les salaires Peugeot et avec une semaine de travail à 35 heures, Volkswagen est le premier constructeur automobile en Europe. On voit là que le progrès social n'est pas une entrave à la réussite économique, bien au contraire !

Le Metallo :

Alors d'après toi, Peugeot peut payer ?

J.P. RAVUNG :

S'il est normal que Peugeot supporte l'essentiel du coût de la réduction du temps de travail, il n'est pas exclu d'imaginer ou d'envisager par des négociations une participation des Fonds Publics et des assedic au financement d'emplois durables. Car "emplois durables" signifie plus de rentrée d'argent par les cotisations dans les caisses et diminution des dépenses pour les pouvoirs publics.

Le Metallo :

Un mot de conclusion ?

J.P. RAVUNG :

Nous avons réalisé une étude chiffrée sérieuse pour montrer que les 35 heures sans perte de salaire avec embauches, sont possibles pour le centre de Sochaux.

Mais il y a des choses qui ne sont pas mesurables et qui pourtant sont essentielles :

◆ Pour les salariés, être moins fatigués, avoir du temps libre, du temps pour vivre, cela ne se mesure pas.

◆ On ne peut pas mesurer non plus l'impact sur la qualité du travail, sur l'ambiance changée dans les ateliers et les bureaux. Le sentiment pour les salariés que l'on "repart dans le bon sens" au lieu de reculer comme on l'a fait au cours de ces dernières années.

◆ Pour l'entreprise elle-même qui souffre d'une mauvaise image sociale malheureusement bien souvent méritée, c'est une occasion, au moment du lancement d'un nouveau modèle, de donner une image nouvelle, de progrès et d'innovation sociale :

La D8, première voiture des 35 heures, ce serait une sacrée publicité !

LES 35 HEURES

EN ALLEMAGNE...

A la suite de la grève lancée en février 95 et suivie par plus de 35000 salariés, les métallurgistes allemands (soit plus de 3,6 millions de salariés) ont obtenu :

- = le passage à 35 heures au 1er octobre 95, sans diminution de salaire
- = une prime de 152,5 marks (450 F)
- = deux augmentations de salaire : 3,4 % en mai 95 et 3,6 en novembre, pour la période 95/96.

L'action collective des salariés, un nombre important de syndiqués, l'unité syndicale, voilà une bonne recette pour le progrès social.



ET EN FRANCE...

● A l'usine PERRIER de Vergeze (Gard), l'accord signé par la CGT prévoit :

- ⇒ la réduction du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire
- ⇒ des pré-FNE à 53 ans
- ⇒ l'embauche définitive des "saisonniers". Perrier c'est fou !

● A l'usine Augé Découpage de Besançon (entreprise d'électronique travaillant pour Thomson, Siemens, Philips), la CGT, qui représente 90 % des voix, a obtenu :

- ⇒ la réduction du temps de travail à 35 heures, (et même 32 heures pour l'équipe de nuit)
- ⇒ aucun salaire inférieur à 7500 F
- ⇒ l'augmentation de l'effectif qui est passé de 250 à 300 personnes. Pourquoi ce qui est possible dans une PME à Besançon, ne le serait pas dans une grande entreprise comme Peugeot à Sochaux ?

LES SALAIRES DEVRONT SE FAIRE ENTENDRE

Interview de Loris DALL'O, responsable du syndicat CGT de Peugeot Sochaux.

Le Metallo :

La CGT a engagé une vaste campagne sur les 35 heures. Est-ce à dire que vous laissez un peu de côté la question de l'augmentation des salaires ?

Loris DALL'O :

Pas du tout. L'augmentation des salaires reste une de nos priorités. Pour nous, augmentation de salaire et réduction de travail ne s'opposent pas. D'ailleurs l'accord obtenu par les Metallos allemands prévoit les deux choses.

De nombreux salariés de Sochaux ont un enfant au chômage ou un enfant qui fait des études et dont ils ne savent pas s'il aura un emploi demain. Du boulot pour son gosse, ce n'est pas une augmentation de salaire mais c'est tout de même un sacré soulagement et... une sacrée dépense en moins.

Le Metallo :

La direction Peugeot a-t-elle réagi officiellement aux propositions de la CGT ?

Loris DALL'O :

La direction n'a pas contesté les chiffres que nous avons avancés. Cela prouve le sérieux de notre étude.

Par contre la direction n'a pas non plus répondu à notre demande de rendez-vous. Elle préfère "faire le mort". Bien entendu, la CGT va la "relancer". Mais si l'on veut vraiment que nos propositions soient prises en compte, il faudra que les salariés eux-mêmes poussent dans ce sens.

Le Metallo :

Et les autres syndicats ?

Loris DALL'O :

Avant de rendre publique notre étude sur les 35 heures, nous avons invité les organisations syndicales de Sochaux (CFDT - FO - CFTC - CGC) à une rencontre pour leur présenter notre projet. La CFDT s'est excusée de ne pouvoir venir. Les autres organisations ne sont pas venues et n'ont pas répondu. Nous le regrettons d'autant plus qu'au niveau national la quasi-totalité des syndicats se sont exprimés en faveur de la réduction du temps de travail. Sur un sujet comme celui-là, il nous semble qu'il serait possible d'agir dans l'unité, dans l'intérêt de tous les salariés.

La CGT, pour sa part, est prête à cette unité et fera des propositions dans ce sens.

Et nous pensons que l'unité sera possible si les salariés eux-mêmes la réclament et montrent leur volonté de voir aboutir la réduction du temps de travail.